

ENVOYER DU BOIS

Le Département croît et soutient la filière forêt-bois !

Le Département de la Loire dispose de son Agenda 21, outil de déploiement d'une stratégie volontariste et opérationnelle en faveur des hommes et des territoires, qui comporte 42 projets. L'un d'eux est consacré au développement d'un soutien durable à la filière forêt-bois, génératrice d'emplois, de plus-value et respectueuse du développement durable.

Ce projet vise à apporter des réponses à l'enjeu d'attractivité du département, soutenir l'économie locale sur l'ensemble du territoire, en milieu rural et urbain, favoriser les circuits courts « de la forêt à la maison » pour le bois, qui représente un écoproduit naturel, mais aussi une énergie verte.

Suite à une concertation menée avec l'ensemble des acteurs forestiers, le Département a donc présenté le 15 juin dernier son deuxième plan de soutien

« **PRÉSERVER LES MULTIPLES FONCTIONS DE NOTRE FORÊT ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE SA FILIÈRE ÉCONOMIQUE** »

à la filière forêt-bois pour la période 2015-2020. Son objectif : préserver les multiples fonctions de notre forêt et favoriser le développement de sa filière économique, au bénéfice de tous.

La convention a été signée entre les représentants du Département, Bernard Bonne, président du Conseil Départemental ainsi que Chantal Brosse, vice-présidente en charge de l'agriculture et de la forêt, Jean-Gabriel Duchamp, président d'Inter Forêt-Bois 42, Jacques Grenot, président de l'Union forestière de la Loire et vice-président du Centre Régional de la Propriété Forestière en Rhône-Alpes, et en présence d'Hervé Houin, délégué territorial Rhône-Alpes de l'Office National des Forêts. Doté de 5 millions d'euros, ce plan est divisé en 7 mesures qui visent à conforter la filière de l'amont à l'aval et ce, dans une vision à long terme. Ces financements permettent ainsi d'assurer un effet levier pour attirer des crédits européens, nationaux et régionaux dans la Loire.

La forêt ligérienne, c'est :

- 146 000 ha de forêts, soit 31% de la surface du département 0,19 ha de forêt par habitant
- 3% de forêts publiques
- 97% de forêts privées : 45 700 propriétaires 2,6 ha de surface moyenne
- 140 000 ha de forêt de production : 65% de résineux 35% de feuillus

La filière bois dans la Loire, c'est :

- 900 entreprises
- 9 000 emplois
- 400 M€ de chiffre d'affaires
- 140 M€ de valeur ajoutée

- **Mesure 1** : Faire émerger les chartes forestières de territoire.

- **Mesure 2** : Favoriser le regroupement foncier.

- **Mesure 3** : Mobiliser le bois en créant des routes forestières.

- **Mesure 4** : Accompagner les entrepreneurs de travaux forestiers.

- **Mesure 5** : Créer la ressource de demain par le reboisement.

- **Mesure 6** : Soutenir les principaux organismes forestiers de la Loire.

- **Mesure 7** : Impulser l'investissement des entreprises. Plus d'infos et téléchargement des mesures sur www.loire.fr/

Construire
avec le **BOIS**

c'est faire vivre
votre territoire.



Besoin de conseils ? Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos interrogations et vous aider dans la mise en œuvre du bois dans vos constructions. **N'hésitez pas à nous contacter.**

Inter Forêt-Bois 42 / 20 rue Balaÿ / 42000 Saint-Étienne / Tél. : 04 77 49 25 60 / Mail : contact@ifb42.com

